

BUREAUX RUE NAIN, 1, ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois... 12 fr Six mois... 23 Un an... 44

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR GERANT... Le Nord... Trois mois... Six mois... Un an...

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chartre; A PARIS, chez MM. Havas, Laffitte-Bulier et Cie place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 2 FÉVRIER 1872

Le bureau du Comité industriel de Roubaix nous adresse la communication suivante:

La Vérité SUR L'INDUSTRIE DE ROUBAIX

L'importante question qui vient d'agiter l'Assemblée... l'école libre-échangiste ne manque pas de s'emparer de cette apparence d'union et de proclamer que la France entière, rompant enfin avec des pratiques et des préjugés surannés, glorifie aujourd'hui le régime économique que lui a imposé le coup d'état commercial de 1860.

Volontaires ou non, ces confusions ces erreurs existent. Les libre-échangistes cherchent, au profit de leurs doctrines favorites, à exploiter cette situation, avec une insistance voisine de la mauvaise foi. Il faut démasquer cette manœuvre. Un député, M. J. Warnier notamment, dans une lettre adressée au directeur du Journal des Débats, paraît s'être chargé de donner corps et consistance à ces confusions pleines d'habileté, et destinées à égarer l'opinion.

La démarche à Versailles de quelques personnes qu'il se plaît à considérer comme les délégués des industriels de Roubaix, quelques réunions tenues à Versailles et à Paris, des lettres qu'il a sous les yeux, émanées de négociants, quelques chiffres lancés, toujours par des négociants, en dehors de tout dévelop-

pement et de tout commentaire sérieux, cela lui suffit pour affirmer hautement « la prospérité incomparable dont l'industrie de Roubaix jouit depuis 40 ans » et déclarer que « non-seulement les tissus mélangés de Roubaix ne sont pas détruits mais que la concurrence anglaise est battue sur ce terrain »; enfin, que « l'industrie de Roubaix est heureuse, très-heureuse et ne demande qu'à travailler tranquillement sans être protégée. »

C'est là que nous arrêtons M. Warnier, ne lui reconnaissant pas le droit de se faire, de la sorte, l'interprète de nos besoins et de nos desirs.

Pour parler et stipuler au nom de notre industrie, il invoque des renseignements particuliers qu'il puise auprès de quelques négociants. Nous avons le droit de faire bon marché de ces témoignages sans autorité, sur lesquels il appuie si volontiers sa thèse. Quant aux délégués dont il interprète à sa façon les paroles et les démarches, négociants et représentants du commerce de la laine pour la plupart, ils avaient tous, comme le Président et les membres de la Chambre Consultative auxquels ils unissent leurs efforts, ils avaient tous une mission unique: celle de repousser avec énergie le droit sur les matières premières. Nous sommes convaincus qu'aucun d'eux n'a cherché à outrepasser son mandat et que le seul besoin, pour M. Warnier, de prouver la conversion subite des industriels de Roubaix au libre échange, lui a fait voir dans ces démarches un acquiescement à ses doctrines de prédilection. Aujourd'hui, les industriels de Roubaix, alarmés de tout le bruit que se fait, en leur nom, et contre eux, des conséquences désastreuses qui peuvent en découler, se lèvent pour parler de leurs intérêts, mais, cette fois, eux-mêmes. Ils protestent contre les idées qu'on leur prête gratuitement, ils maintiennent leurs déclarations à l'enquête de 1870, sur l'insuffisance, aujourd'hui aggravée, des droits compensateurs appliqués aux produits qui leur font concurrence.

Vous dites d'abord: « Non seulement les tissus mélangés ne sont pas détruits, mais encore jamais ils n'ont été dans un état plus prospère. »

Il est facile de vous donner raison sur la demande active qui est faite aujourd'hui des tissus mélangés. Mais avez-vous songé à ce qui en est la cause? Le ralentissement excessif de la production pendant la longue guerre de 1870-1871, les besoins immenses qui se sont relevés ensuite, suffisent à l'expliquer. Il ne faut pas la chercher ailleurs. Car, pendant que règne, en ce moment, l'activité dans ce genre de produit, l'Angleterre, si vous voulez jeter les yeux sur les livres des douanes, nous envoie dans les genres similaires, une quantité qui excède de beaucoup les importations des années précédentes. Donc la production plus abondante de tissus mélangés correspond à une augmentation de produits similaires anglais; elle ne vient nullement de ce que nous avons pris la place des fabricants anglais, vis-à-vis de la consommation, mais uniquement de ce que, malgré l'accroissement de leurs expéditions en France, ils n'arrivent pas à satisfaire aux besoins exceptionnels de la consommation.

Il n'est pas vrai de dire que la concurrence anglaise est battue sur ce terrain. Laissez revenir une situation normale, et vous reverrez la fabrication des tissus mélangés compromise une fois encore par l'invasion des produits anglais. Pourquoi en serait-il autrement? Le passé est-il si loin de nous, que nous puissions l'avoir oublié? Depuis 18 mois, qu'y a-t-il de changé, entre la France et l'Angleterre, au point de vue des moyens économiques de production. Rien que nous sachions, si ce n'est un surcroît de charges pour l'industrie française. Et vous voulez que dans ces conditions aggravées, nous battions l'Angleterre, qui nous défiait auparavant? — Nous avons assignés les véritables causes de l'activité actuelle de la fabrication des tissus mélangés; ne l'eussions-nous pas fait, qu'il serait souverainement injuste de juger une industrie, en ne considérant qu'une seule année. Pour être vrai, il faut embrasser toute une période. Il faut, pour ce, examiner sommairement les importations des tissus mélangés anglais dans les dernières années. — Elles ont suivi, depuis six ans, une progression alarmante. Les états de douane, les documents publiés par la Chambre Consultative, les dépositions aux enquêtes l'établissent d'une manière incontestable. Et, pendant ce temps-là, la production des tissus similaires diminuait progressivement à Roubaix. La consommation française s'alimentait en Angleterre, au préjudice d'une fabrication qui naguère faisait la prospérité de notre ville.

Aussi l'industrie était-elle dans une véritable stupeur. Et quoique la Chambre Consultative eût, par mainte démarche, représenté cette situation au gouvernement impérial, en demandant la dénonciation des traités, néanmoins tous les industriels, par un élan spontané, s'adressent à elle, en la suppliant de faire auprès du gouvernement de nouvelles et plus vives instances pour qu'enfin, il soit porté remède à l'état d'une des industries les plus considérables de Roubaix. Écoutez en quels termes ils s'exprimaient: « La saison nouvelle, disaient les industriels, le 10 décembre 1868, s'ouvre avec les symptômes les plus alarmants. Les soussignés affirment qu'un très grand nombre de fabricants qui recueillent habituellement leurs ordres pendant les mois d'octobre et de novembre sont revendus de Paris, centre de leurs affaires, consternés, découragés. Non-seulement, il n'ont pu obtenir leurs commissions ordinaires, mais ils ont acquis la preuve que d'autres ont pris leur place, que Bradford a eu la préférence pour les articles similaires aux leurs. Les soussignés, par une pénible expérience, ont appris qu'il leur sert peu de faire mieux que les Anglais, les articles de luxe, de haute nouveauté, puisque leurs concurrents produisent à meilleur marché les tissus courants qui sont d'une consommation mille fois plus importante. Ils savent que la Chambre Consultative a déclaré plusieurs fois au gouvernement, combien bien le traité de commerce est ruineux pour l'industrie roubaissienne. Ils viennent aujourd'hui la supplier d'insister avec une nouvelle énergie, pour que les tarifs de douane soient modifiés sensiblement à l'expiration de ce même traité. »

Tous les industriels et négociants de Roubaix avaient signé cette déclaration, deux exceptés. Pour correspondre à un désir si énergiquement exprimé, la Chambre consultative, fatiguée de ses relations stériles avec les ministres, crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser à l'empereur lui-même. Elle demanda et obtint une audience. La ville tout entière était avec elle et s'associait à ses efforts. Le Conseil municipal lui-même, jugeant qu'il y allait de l'intérêt général, avait, dans sa séance du 16 février 1869, émis unanimement le vœu que l'empereur prit en haute considération les réclamations si légitimes de la Chambre, et l'aurait appuyé de considérants qui retraçaient vivement les souffrances de l'industrie si préjudiciable à la ville tout entière. Depuis, l'introduction des tissus anglais similaires aux nôtres n'a fait qu'augmenter. En 1868, il y avait eu progression de 25% sur 1867. En 1869, il y eut encore 25% d'augmentation sur 1868. Enfin, les dix premiers mois de 1871 (1870 manque) donnent 15% plus d'importation que la période correspondante en 1868, quoique le blocus de Paris et le régime de la Commune aient rendu à peu près nulles les expéditions des quatre premiers mois!

M. Warnier peut n'avoir pas été touché de cette détresse de l'industrie des tissus mélangés; mais ici, tous ces souvenirs restent vivaces, parce qu'ils nous indiquent ce que l'avenir nous réserve, si rien n'est changé aux tarifs de douane. Fera-t-il plus de cas de l'enquête solennelle de 1870. Veut-il tenir compte des chiffres incontestés qui ont établi que, si, à Roubaix, l'industrie de la laine n'avait pas à se plaindre, il était loin d'en être ainsi de l'industrie des tissus mélangés. La commission d'enquête a été frappée de cette situation, et s'est rendue à l'évidence. Il y a plus: M. de Rencade lui-même, l'un des partisans les plus avoués du libre-échange, a rendu ce témoignage, que dans les tarifs de 1860, des erreurs avaient pu être commises et que, particulièrement, la fabrication des tissus mélangés de Roubaix n'avait pas vu ses intérêts suffisamment ménagés.

Il est facile à un économiste de discourir, à distance, sur des industries qui lui sont étrangères, et de disposer de leurs intérêts et de leur sort. Mais que M. Warnier vienne parcourir avec nous le tableau des industriels qui ont disparu depuis 1865: 42 ont suspendu leurs paiements, 49 ont liquidé! Peut-être ce dernier argument le touchera-t-il et reconnaîtra-t-il que c'est à tort qu'il a dé-

claré que nous ne demandons qu'à travailler sans être protégés. Oui, quoi qu'en dise notre contradicteur, M. Thiers était dans le vrai quand il disait à l'Assemblée, le 16 janvier: « Je pourrais étaler sous vos yeux, les ruines nombreuses que Roubaix a essuyées... Il y avait à Roubaix et à Tourcoing, une industrie magnifique; qui est maintenant presque détruite; celle des produits mélangés; une industrie qui avait fait la fortune de ces deux villes et qui était montée à 120 millions par année. »

Libre à M. Warnier de raisonner, comme si tous ces documents n'existaient pas, ou n'avaient aucune valeur. Libre à lui, pour démontrer que nous n'avons plus rien à redouter de l'étranger, de préférer s'appesantir sur une activité passagère, dont les causes sont en dehors de toute considération économique, comme nous l'avons démontré. Mais assurément, il aura contre lui tout homme impartial, qui ne recherche pas le triomphe d'une idée, d'une doctrine, mais la vérité sur la situation d'une industrie si intéressante pour nos contrées.

Que devient en présence de tous ces témoignages, le tableau statistique qu'il étale si complaisamment sous nos yeux. Sans admettre que la population de Roubaix se soit accrue de 35,000 âmes de 1839 à 1869 (et nous avons pour cela de très fortes raisons, le chiffre de 74,000 âmes pour 1871 n'étant nullement officiel), nous reconnaissons très volontiers que ce chiffre s'est considérablement accru pendant cette période. Personne ne le nie; mais c'est une conséquence forcée du nouveau régime économique. Autrefois, le peignage se faisait à la main, comme aussi le tissage qui tient une place si importante dans nos diverses industries. Depuis dix ans, le peignage et le tissage, en se produisant mécaniquement, ont forcément attiré et concentré dans notre ville les innombrables ouvriers qui travaillaient hors de Roubaix. C'est incontestable.

L'octroi a suivi la progression de la population; c'est naturel. Mais, de grâce, cet accroissement de la population et des ressources d'octroi indique-t-il, comme l'affirme M. Warnier, que l'industrie des tissus mélangés est triomphante et défie la concurrence anglaise. Sa grande erreur consiste à tout confondre. Oui, il y a à Roubaix des industries prospères: le peignage, la filature, le tissage de la laine qui travaillent plus particulièrement pour l'exportation. La quantité de houille, de matières premières qui entrent à Roubaix, le mouvement de marchandises qui s'y produit, l'établissement clairément, Roubaix, qu'on le remarque bien d'ailleurs, est devenu un entrepôt de matières premières et de tissus fabriqués dans différents lieux de production et qui se concentrent sur notre marché pour la vente. Mais cela donne-t-il à M. Warnier le droit d'affirmer d'une façon absolue la prospérité incomparable de Roubaix depuis 10 ans? s'en suit-il, comme il a cherché à établir, que l'industrie des tissus mélangés, qui occupait autrefois plus de trois

claré que nous ne demandons qu'à travailler sans être protégés.

Oui, quoi qu'en dise notre contradicteur, M. Thiers était dans le vrai quand il disait à l'Assemblée, le 16 janvier:

« Je pourrais étaler sous vos yeux, les ruines nombreuses que Roubaix a essuyées... Il y avait à Roubaix et à Tourcoing, une industrie magnifique; qui est maintenant presque détruite; celle des produits mélangés; une industrie qui avait fait la fortune de ces deux villes et qui était montée à 120 millions par année. »

Libre à M. Warnier de raisonner, comme si tous ces documents n'existaient pas, ou n'avaient aucune valeur. Libre à lui, pour démontrer que nous n'avons plus rien à redouter de l'étranger, de préférer s'appesantir sur une activité passagère, dont les causes sont en dehors de toute considération économique, comme nous l'avons démontré. Mais assurément, il aura contre lui tout homme impartial, qui ne recherche pas le triomphe d'une idée, d'une doctrine, mais la vérité sur la situation d'une industrie si intéressante pour nos contrées.

Que devient en présence de tous ces témoignages, le tableau statistique qu'il étale si complaisamment sous nos yeux.

Sans admettre que la population de Roubaix se soit accrue de 35,000 âmes de 1839 à 1869

(et nous avons pour cela de très fortes raisons, le chiffre de 74,000 âmes pour 1871 n'étant nullement officiel), nous reconnaissons très volontiers que ce chiffre s'est considérablement accru pendant cette période. Personne ne le nie; mais c'est une conséquence forcée du nouveau régime économique.

Autrefois, le peignage se faisait à la main, comme aussi le tissage qui tient une place si importante dans nos diverses industries. Depuis dix ans, le peignage et le tissage, en se produisant mécaniquement, ont forcément attiré et concentré dans notre ville les innombrables ouvriers qui travaillaient hors de Roubaix.

C'est incontestable. L'octroi a suivi la progression de la population; c'est naturel. Mais, de grâce, cet accroissement de la population et des ressources d'octroi indique-t-il, comme l'affirme M. Warnier, que l'industrie des tissus mélangés est triomphante et défie la concurrence anglaise.

Sa grande erreur consiste à tout confondre. Oui, il y a à Roubaix des industries prospères: le peignage, la filature, le tissage de la laine qui travaillent plus particulièrement pour l'exportation. La quantité de houille, de matières premières qui entrent à Roubaix, le mouvement de marchandises qui s'y produit, l'établissement clairément, Roubaix, qu'on le remarque bien d'ailleurs, est devenu un entrepôt de matières premières et de tissus fabriqués dans différents lieux de production et qui se concentrent sur notre marché pour la vente. Mais cela donne-t-il à M. Warnier le droit d'affirmer d'une façon absolue la prospérité incomparable de Roubaix depuis 10 ans? s'en suit-il, comme il a cherché à établir, que l'industrie des tissus mélangés, qui occupait autrefois plus de trois

FUUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 3 FÉVRIER 1872

Jacques de Brancion

Tomc Quatrième

CHAPITRE XIV.

Les cœurs forts.

(Suite)

Mais c'est pour me désespérer... Je le sais, se hâta d'ajouter Francine... Eh bien!... Eh bien! monsieur Jacques, reconnaissances, vous et moi, qu'il n'y a de possible, d'honorable et de sensé, dans ma situation et dans la vôtre, que ce que je veux faire... La fille du malheureux Brulard, fut-il mort couvert du pardon de Dieu et des hommes, ne peut demeurer à aucun titre sous le toit des enfants du comte de Brancion. Cet asile n'est pas fait pour elle. Il est digne de vous de me l'offrir;

mais il serait misérable, honteux, infâme à moi de l'accepter! — Etes-vous bien sûre, Francine, que ce n'est pas un sentiment d'orgueil qui vous guide en ce moment? — De l'orgueil! une pauvre créature comme moi être orgueilleuse! ah! monsieur Jacques, vous ne pouvez avoir une semblable pensée! songez donc à ne qu'a été ma vie jusqu'au jour où vos bontés et celles de votre sœur en ont relevé l'existence... dites-vous donc que j'ai grandi au milieu du mépris et de la haine de tout ce qui m'entourait... Moi orgueilleuse! quand mon père, que j'ai aimé autant que vous avez aimé le vôtre peut-être, a été pour moi la cause de souffrances qui ne peuvent avoir de nom dans la langue des hommes... Croyez-moi, il n'y a de repos possible pour une existence aussi torturée que la mienne, que dans le sein de Dieu, où l'on oublie à la fois et que l'on a souffert et que l'on aurait pu être consolé. Ne me détournez pas de ce refuge! tendez-moi au contraire une main courageuse pour m'aider à l'atteindre! Ne me dites pas un seul mot, je vous le demande à mains jointes, qui puisse amoindrir ma pauvre âme. J'ai compté sur vous pour persévérer dans mon sacrifice... n'avez pas la cruauté de me le rendre plus amer! — Ah Francine! Francine... murmura Jacques d'une voix étouffée. Et il laissa tomber sa tête dans ses deux mains comme un homme profondément accablé.

Il demeura un quart d'heure ainsi, sans que la jeune fille, dont l'énergie commençait à s'épuiser, se sentit la force et le calme nécessaires pour renouveler ce douloureux débat. Peut-être espérait-elle que Jacques s'était rendu à ses raisons, et qu'il ne cherchait plus que le moyen de le lui faire entendre, avec la délicasse exquise qui présidait à toutes ses actions. Jacques effectivement reprit la parole le premier; mais ce ne fut pas pour rendre la tâche de Francine plus facile; on va le voir. — Vous m'accuserez d'égoïsme, lui dit-il d'une voix dans les accens de laquelle vibrat une tendresse exaltée jusqu'à la passion. — Il faudrait bien des choses pour cela, Monsieur Jacques, répartit doucement Francine. — C'est que je veux lutter encore contre le parti cruel que vous avez pris, Francine; et pour cela vous apprendrez que vous ne vous sacrifierez pas seule en vous séparant de nous. — Je me le suis déjà dit. — Et cela ne vous a point ébranlé? — Non, M. Jacques, parce que ma pensée a été bien plus loin que le moment de cette douloureuse séparation. Si je n'étais préoccupée que de moi, le cœur m'eût déjàilli peut-être... mais j'ai songé à vous et je suis inébranlable. — Vous ne voyez donc pas, vous ne savez donc pas que je vous aime! s'é-

cria Jacques avec une sorte d'égarement. — Arrêtez, monsieur de Brancion! répondit Francine en se mettant debout, comme pour donner quelque chose de plus imposant à ses paroles, moi aussi je vous aime... seulement je sais mieux que vous que nous sommes condamnés tous deux, sous peine de honte et de crime, à étouffer l'affection que nous avons l'un pour l'autre... Et... — Je ne vous comprends pas! interrompit Jacques avec force! — Croyez-moi sans chercher à me comprendre... ce sera plus sage et plus généreux. — C'est sans arrière pensée que j'ai pardonné et oublié! — Ah! je ne l'ignore pas... — Quoi! interrompit Jacques de nouveau, j'aurais adopté l'enfant de l'homme qui a égorgé mon père blessé et mourant... et il ne me serait pas permis... A ces mots prononcés par le jeune comte, les traits de Francine subirent une altération si effroyante, que Jacques n'osa continuer. — Mon Dieu! qu'avez-vous? lui demanda-t-il après l'avoir examinée pendant quelques secondes avec la plus pénible anxiété. — J'ai... j'ai, murmura-t-elle d'une voix à peine intelligible, que vous me condamnez à vous révéler un secret qui aurait dû mourir dans mon sein. Elle s'arrêta un moment, étendit la

main, et reprit en levant les yeux au ciel: — Vous avez pu adopter l'enfant de l'homme dont le bras a frappé votre père... Mais... si elle ne s'éloignait pas de vous, vous devriez repousser la fille du malheureux qui a commandé ce crime abominable dans une de ses heures de folie... Mon Dieu! pardonnez-moi! ajouta Francine en retombant accablée sur son siège. — Que dites-vous? — La vérité... — Quoi! quoi! ce serait votre père... — J'aurais voulu vous cacher ce terrible secret, et j'avais résolu, s'il était malheureusement indispensable de vous le dire, de ne le faire qu'à la dernière extrémité... Cette extrémité est venue, monsieur de Brancion... Ne me questionnez pas davantage, je vous en conjure... Sachez seulement que le hasard a fait tomber entre mes mains la preuve du fait horrible que je viens de vous laisser entrevoir. Vous devez le reconnaître maintenant, tout nous sépare, et nous séparera pour jamais! — Ah! pourquoi m'avez-vous dit... — Parce que j'ai voulu être digne jusqu'à la fin de votre tendresse, et que je l'aurais lâchement usurpée si j'avais agi autrement. — Mais il n'y a plus de bonheur possible pour moi en ce monde! s'écria Jacques. La suite au prochain numéro.